



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 19.04.2024

Publications supplémentaires: KABVD 19.04.2024

Visible par le public jusqu'au: 19.04.2029

Numéro de publication: KK04-0000041089

Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Etat de collocation xentive sa en liquidation

Débiteurs:

xentive sa en liquidation
CHE-105.859.384
Avenue de Mon-Repos 22
1005 Lausanne

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.
Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 09.05.2024

Lieu de dépôt des documents:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne,
Chemin du Trabandan 28,
1006 Lausanne
021.316.65.18

Remarques:

Nouveau dépôt de l'état de collocation à la suite de l'admission d'une créance complémentaire tardive (collocation no 10). Uniquement le nouveau montant complémentaire nouvellement admis peut fait l'objet d'une contestation par les autres créanciers.